## 1. COMPARAISON VARIANTE BASE VS VARIANTE MIROIR

Variantes	Avantages	Désavantages
Base	<ul> <li>Possibilité de dépôt à proximité plus importante, volume de terrassement plus faible, coût pour le poste terrassement 15% plus faible</li> <li>Moins d'abattage d'arbres nécessaire</li> <li>Chemin d'accès moins pentu et plus facile d'accès pour le chantier</li> <li>Mise en place de la grue plus simple</li> </ul>	<ul> <li>Emprise plus importante sur le pâturage sec</li> <li>Emprise définitive plus grande</li> <li>Risque accru d'endommager les conduites d'alimentation et de refoulement lors du chantier</li> <li>Chemins d'accès plus longs, plus grande emprise définitive</li> </ul>
	<ul> <li>Plus d'espace disponible pour le chantier et les manœuvres</li> </ul>	Volume de terrassement plus important
Miroir	Emprise moindre sur le pâturage sec de 550m²     Emprise définitive réduite de 1500m²     Moins de risque d'endommager les conduites d'alimentation et de refoulement lors du chantier     Chemins d'accès plus courts	<ul> <li>Nécessite une modification de la conduite des Fraises</li> <li>Moins de possibilités de dépôt à proximité</li> <li>Abattage d'arbres plus nombreux</li> <li>Chemin d'accès plus pentu, nécessite un renforcement en remblai, espace de chantier réduit.</li> </ul>

**Conclusion**: La variante *Miroir* présente l'avantage d'une emprise plus réduite, tant en phase temporaire que définitive. Cependant, la phase de chantier s'y avère plus complexe, en raison notamment des accès plus pentus, de la mise en place de la grue et des contraintes d'espace limité. Les volumes de terrassement sont plus importants et la gestion du chantier s'en trouve plus délicate. Cette variante engendre par ailleurs un coût légèrement supérieur, estimé à environ 2 % de plus que la variante de base.





